

## Le Labo d'Adage

Les rencontres  
du mercredi!

« Le projet : pour que cela soit vraiment celui de la personne, le construire, le défendre, le mener à bien »

Rencontre du mercredi 16 octobre 2019



**Prochaine rencontre le mercredi 13 novembre 2019**

Chemin  
Faisant

A.D.V.P.



# Définition du projet

- D'une façon générale, le projet est le fait d'élaborer un parcours entre un besoin, un désir de changement et une situation future répondant à ce besoin, ce désir



- Avant de l'élaborer un projet, il s'agit de préciser :
  - De quel type de projet il s'agit :
  - A partir de quoi, de qui et comment
    - ce besoin, ce désir a-t-il émergé ?
    - ce but, cet objectif a-t-il été construit ?
  - Comment concevoir les différentes étapes pour relier la situation de départ à celle projetée et comment sécuriser ce lien, ce parcours ?

# Les différents types de projet ?

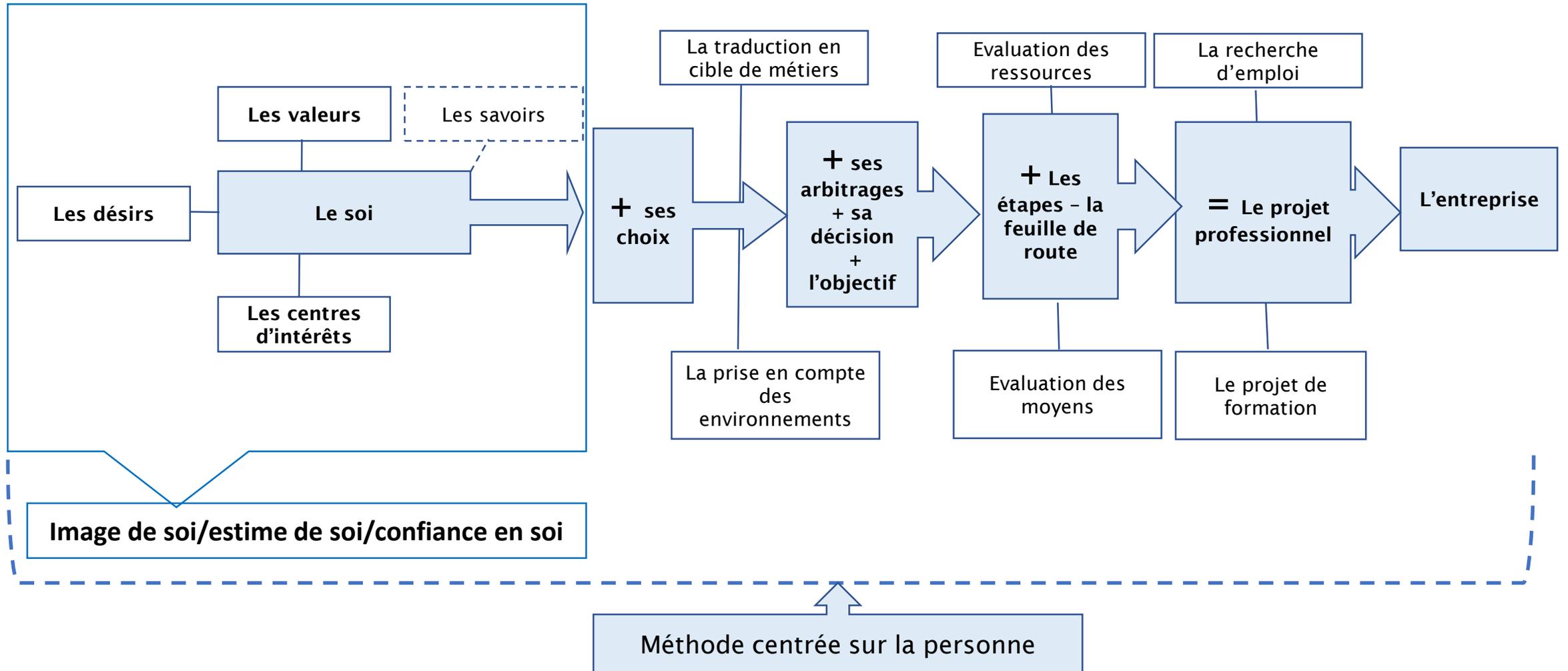
- **Professionnel**
- **Formation**
- Existentiel (de vie)
- Latéral (investissement dans une activité autre que professionnelle)
- Retraite
- Pédagogique
- Organisationnel
- Société

# Le projet professionnel

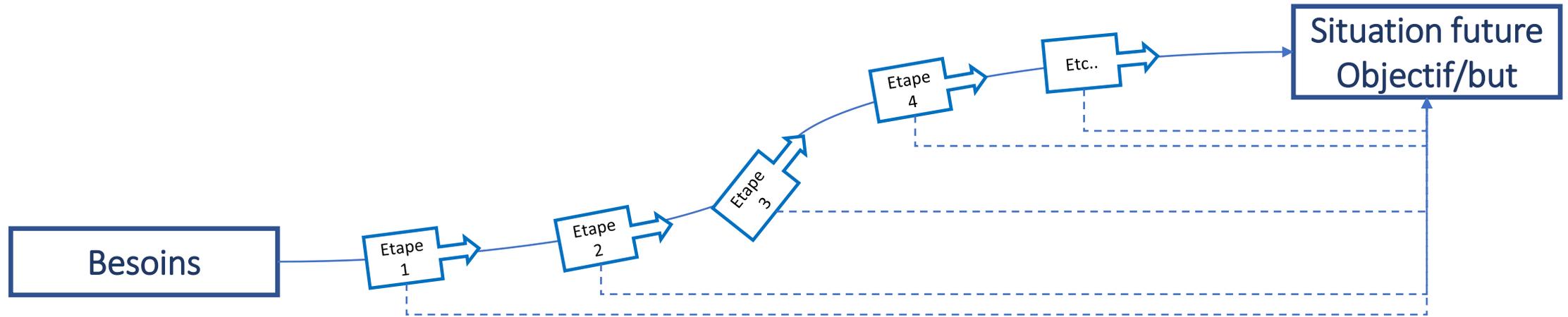
Il s'agit, pour la personne de :

- de décider à partir d'un besoin personnel ou d'un évènement extérieur, de modifier sa situation présente en faisant un choix d'orientation professionnelle ou de vie, débouchant sur un objectif, une situation future
- de définir un objectif à partir de :
  - ses valeurs, centres d'intérêt, désirs et compétences,
  - l'intégration de :
    - ses savoirs acquis ou à acquérir pour y parvenir : **projet de formation**
    - la représentation qu'elle se fait de son présent, de son passé sans s'y «enfermer» : deuil non fait, habitudes, « zone de confort », pression du quotidien...
  - une délibération, d'un accompagnement, d'une guidance
- mettre en place une « feuille de route » qui détaille l'ensemble des étapes lui permettant d'atteindre la situation projetée en tenant compte de ses :
  - réalités : moyens, ressources personnelles, façon de se projeter dans le temps...
  - Environnements personnel, marché du travail, engagements...

# Le processus de construction du projet professionnel



# La sécurisation du parcours



Chaque étape doit être identifiée comme nécessaire pour atteindre l'objectif. Par exemple en formation certaines matières ne sont pas forcément perçues comme indispensables.



Par ailleurs un journal de bord permet de mesurer, de visualiser le chemin accompli.

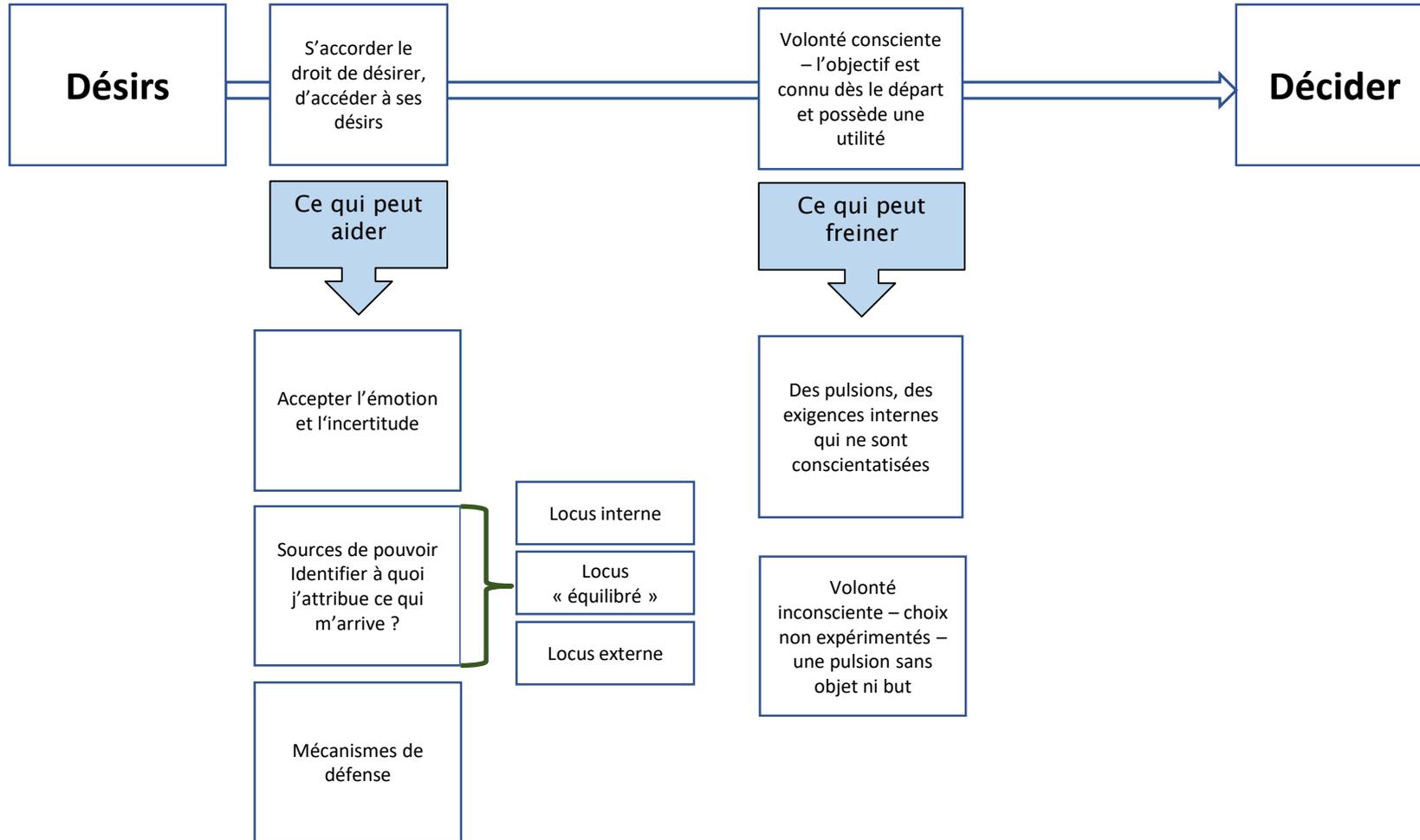
# Le projet, plus qu'un processus : un cheminement

- C'est dans la mise en œuvre de l'accompagnement que ces éléments vont pouvoir émerger. Il s'agira donc d'accompagner la **personne** dans l'élaboration de son projet et dans ses prises de conscience successives, dans l'ordre dans lesquelles elles interviennent. Pour cela il faudra mettre en place :
  - un travail **collaboratif** avec elle
  - Le respect de ses **temporalités**
  - des **ajustements** permanents et réguliers
  - L'analyse de ses **expériences** pour les rendre **formatrices** (processus éducatif) en les traitant pour savoir ce qu'elles disent d'elle afin de leur donner du sens
  - Le développement d'une **veille informative**
  - Le développement d'une attitude stratégique par la prise en compte de ses ressources, de son environnement ... et la maîtrise des éléments de communication

Apprendre à choisir au cours de l'élaboration du projet est aussi important que l'élaboration du projet lui-même. Par ce biais, il s'agit de développer une maturité vocationnelle

La planification des différentes étapes n'est qu'un repère, une projection dans le temps, soumise aux aléas. Dans sa réalisation il s'agira non seulement de respecter scrupuleusement chacune des étapes, mais de s'adapter au événements imprévus qui pourraient se produire.

# Le projet : les freins personnels



# Le projet : les éléments d'une méthode efficace

- Le choix professionnel est un compromis entre :
  - Le soi de la personne et la réalité des entreprises et de leur organisation
- Il est donc important que la personne ait :
  - Une bonne connaissance de soi
  - Une bonne connaissance de ses compétences
  - Une grille de lecture sur les impacts des organisations
- La méthode proposée doit permettre principalement de
  - Donner accès à ses désirs, centres d'intérêts, valeurs en « toute sécurité » afin de contourner les mécanismes de défense
  - Être centrée sur la personne
  - Intégrer les contraintes de l'environnement
  - Tenir compte de la globalité de la personne

# En quoi l'A.D.V.P. (\*) répond-elle à ces critères

L'A.D.V.P. (\*) permet de développer chez la personne des compétences :

- **Stratégique** : en permettant des choix fondés et éclairés (les moyens mobilisés permettent d'atteindre le but visé avec une zone acceptable de risque et d'incertitude)
- **Formative** : en outillant la personne à analyser ses expériences, son parcours, à identifier les savoirs à acquérir, en développant une veille informative
- **Educative et culturelle** : en initiant un processus permanent d'anticipation (l'attente active du hasard)

**En s'appuyant sur**

- une **information** lisible, fiable, actualisée et neutre
- Une **médiation** pour en faciliter l'appropriation et l'usage dans une stratégie singulière
- Une **confrontation** régulière et régulée avec l'environnement pour enrichir ses représentations
- Une guidance, un appui individualisé à certain moments pour faire le point, prioriser, réajuster....

(\*) Activation du Développement Vocationnel et Personnel

# Le territoire du projet professionnel

